



VAR: LE PREMIER MINISTRE AU PAS DE COURSE

Édouard Philippe, en visite hier à Toulon, a ensuite passé la nuit à Canjuers en souvenir de son service militaire. Homme pressé, il a pris le temps de répondre, en exclusivité, aux questions de *Var-matin*.

P 20-21



(Photo Patrick Blanchard)



(Photo Victor Tillet)

LE MASSIF DE LA SAINTE-BAUME LABELLISÉ

Une forêt "exceptionnelle"

P 2-3



L'info du jour

La Sainte-Baume,

La forêt domaniale de la Sainte-Baume a officiellement reçu le label national « Forêt d'exception », cette semaine, au Plan-d'Aups. Une reconnaissance de la richesse naturelle et patrimoniale de ce site unique en Provence

Millénaire, singulière, apaisante...

À la liste des qualificatifs de la forêt domaniale de la Sainte-Baume, il faut désormais ajouter exceptionnelle. Puisque cette dernière est devenue la dixième en France à être distinguée par l'Office national des forêts (ONF) lors d'une cérémonie en pleine nature, au Plan-d'Aups. Lancé en 2007, ce label a pour but de référencer les forêts remarquables en termes de gestion durable du patrimoine forestier, tout en contribuant au développement économique local. On retrouve parmi elles le Val Suzon (Côte d'Or), la forêt de la Grande Chartreuse (Isère-

Savoie) ou encore la forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Cinq ans de travail

Dès juin 2013, le site est engagé dans l'obtention de « Forêt d'exception » avec la création d'un comité de pilotage présidé par Michel Gros, maire de La Roquebrussanne. Les démarches se succèdent jusqu'à la présentation du dossier devant le comité responsable du label en avril dernier. Suite à son approbation, le directeur général de l'ONF, Christian Dubreuil, valide l'attribution.

« Je suis très heureux de faire partie de ce cercle fermé. Le label vient renforcer l'appel-

lation du Parc naturel régional Sainte-Baume, dont fait partie la forêt domaniale. "Forêt d'exception" était d'ailleurs une action de préfiguration au PNR inauguré en juin dernier », se réjouit Michel Gros.

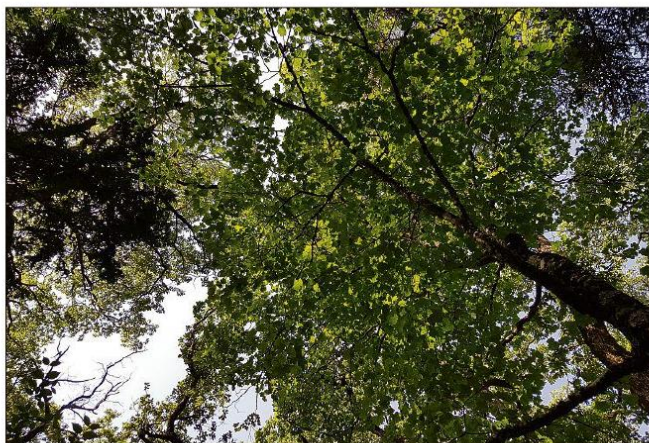
La première en Paca

Outre la collaboration avec l'ONF, « Forêt d'exception » a mobilisé plusieurs acteurs économiques et politiques, dont le Département et la Région. Première forêt labellisée en Paca, la Sainte-Baume sera bientôt suivie de Boscodon, dont la cérémonie officielle est programmée le 27 novembre prochain.

VICTOR TILLET



Vaste de 2076 hectares, la forêt domaniale de la Sainte-Baume s'étend entre la barre rocheuse et l'hostellerie située au Plan-d'Aups.



Hêtres, chênes, ifs, érables : ça pousse sous la barre rocheuse

Selon les dernières mesures, la forêt domaniale Sainte-Baume s'étend sur 2076 hectares. Une surface multipliée par quinze depuis quarante ans. Ses racines les plus profondes sont au pied de la barre rocheuse qui la surplombe, lui fournissant naturellement une humidité favorable à son développement. Une donnée d'autant plus importante lorsque les pluies se font rares, çà l'image de l'année 2017 où

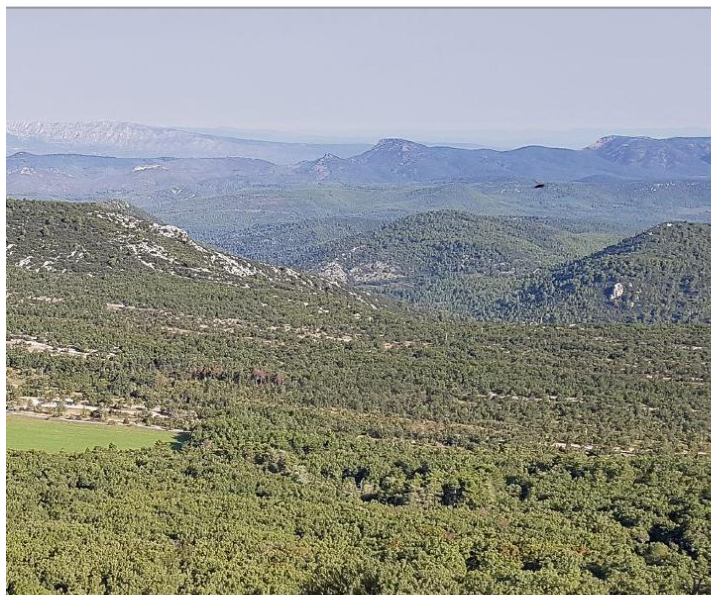
l'hydrométrie a été très faible de début mai à fin octobre.

Une hêtraie à haute valeur scientifique

Parmi les variétés d'arbres, on retrouve en ce lieu de nombreux chênes, des ifs, érables et de nombreuses plantes et arbustes comme le houx. C'est cependant pour sa hêtraie que la forêt est reconnue. Ces arbres séculaires, typiques des régions humides, sont les

plus agglutinés à la falaise. Cette zone de la forêt domaniale est classée réserve biologique et fait régulièrement l'objet d'études scientifiques pour la faune et la flore qu'elle abrite. Pour assurer le renouvellement de la forêt, les arbres morts sont laissés en décomposition et non enlevés. Leur matière organique, en se décomposant, crée l'humus favorable aux nouvelles pousses.

forêt d'exception



Offrant une variété environnementale singulière en termes de faune et flore, elle a été reconnue « forêt d'exception » par l'ONF. (Photos V. T.)

Deux sentiers à gravir jusqu'au sanctuaire

Avant la remise du label, officiels et membres de l'ONF ont marché depuis l'hostellerie jusqu'à la grotte de Sainte-Marie-Madeleine. La montée s'est faite par le chemin du Canapé, long de 1,2 km. Un sentier restauré ces dernières années, puisque des portions sont « pavées » : « Avec ça, il est plus praticable. À noter que les pierres ne sont pas taillées uniformément afin de garder un aspect naturel. » La descente a été effectuée par le chemin des rois, plus aisé à emprunter.

Outre les constatations de terrain, cette visite était l'occasion pour les gestionnaires de la forêt le lien de ces arbres avec le religieux. Ce dont le frère dominicain François-Régis s'est occupé



Le chemin du Coussin est l'un des sentiers d'accès à la grotte Sainte-Marie-Madeleine.

avec joie : « Les ordres religieux qui ont habité sur ce territoire ont toujours prôné la forêt. Par le passé, certains ont même demandé au pape de sanctionner d'excommunication ceux y

osaient toucher à ces lieux. Effectuer cette marche de l'hostellerie jusqu'au sanctuaire est une façon pour le pèlerin de purifier le corps et d'arriver à la grotte l'esprit paisible. »

« Nous comptons faire perdurer cet environnement »

Président du comité de pilotage Forêt d'exception Sainte-Baume, Michel Gros affiche ses attentes suite à l'obtention du label : « Cette reconnaissance va, je l'espère, attirer des visiteurs en quête de lieux exceptionnels. Nous en avons déjà 500 000 par an en moyenne ces derniers temps. Ce partenariat entre nous et l'ONF doit aussi permettre de mieux gérer et canaliser le public, tout en lui permettant de profiter au mieux de cet endroit magnifique. »

« Nous avons réaménagé les accès, installé de la signalétique ludique qui, outre l'information sur ce patrimoine, rappelle par exemple de rester sur les sentiers. Nous comptons faire perdurer cet environnement. »

« Aujourd'hui, je ne sais pas si on peut parler de prise de conscience écologique générale.

Les comportements changent assez lentement. Après, ce qui est intéressant, c'est de voir de plus en plus de gens se saisir du sujet. Ce qui, j'espère, amènera l'ensemble des politiques à s'adapter à ces enjeux. »

Un laboratoire d'étude

Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF, a rappelé l'intérêt d'étude que représente la forêt domaniale : « La hêtraie est aussi fragile qu'intéressante, car on n'en trouve surtout dans les pays du nord. Elle a déjà été confrontée aux changements climatiques par le passé et au vu de ceux qui s'annoncent, il faudra observer et accompagner son évolution. Il faut savoir que des hêtres de cette forêt ont été prélevés pour les installer en forêt de Verdun pour leur permettre de se propager. »



Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF, a remis le label « Forêt d'exception » à Michel Gros, président du comité de la forêt domaniale Sainte-Baume.